

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 13 AOÛT 2018

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 13 août 2018 à 20h00.**

SONT PRÉSENTS :

M. Pascal Théroux, maire
M^{me} Nathalie Gamelin, conseillère
MM. Jean Duhaime, conseiller
Yves Plante, conseiller
Daniel Labbé, conseiller
Réjean Gamelin, conseiller
M^{me} Anny Boisjoli, conseillère
M^{me} Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière

Assistance : 6 citoyens

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pascal Théroux, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pascal Théroux, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

18-08-151

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par la conseillère Anny Boisjoli

Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

18-08-152

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2018

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juillet 2018 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

18-08-153

5. Société historique d'Odanak – Adhésion 2018

CONSIDÉRANT que la Société historique d'Odanak est un organisme à but non lucratif fondé en 1964 dans le but d'assurer la promotion du développement culturel de la nation abénaquise et la conservation de ses traditions;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal accorde une attention particulière pour la nation abénaquise et la conservation de ses traditions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par la conseillère Nathalie Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal désire renouveler son adhésion comme membre corporatif de la Société historique d'Odanak;

D'AUTORISER un paiement de 100,00 \$, plus les taxes applicables, à titre de membre corporatif de la Société historique d'Odanak pour une période d'un an;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-190-00-494 « Cotisations à des organismes » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

18-08-154

6. Demande de nettoyage – Cours d'eau Décharge des quarante branche 2

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-du-Lac a reçu une demande de nettoyage de cours d'eau pour le cours d'eau Décharge des quarante branche 2;

CONSIDÉRANT que ce cours d'eau est sous la juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Anny Boisjoli

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE TRANSMETTRE cette demande de nettoyage de cours d'eau à la MRC de Nicolet-Yamaska.

AVIS

7. Avis de motion et présentation du projet de règlement – Règlement numéro 06-2018 relatif à la taxation du cours d'eau Gill branche 4

Le conseiller Réjean Gamelin donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption, un règlement numéro 06-2018, relatif à la taxation du cours d'eau Gill branche 4.

Dans le but de préciser la portée du présent avis de motion, lors de l'adoption du règlement, une copie d'un projet de règlement est présentée à cet effet.

Une copie du projet a été remise aux membres du conseil.

18-08-155

8. Groupe Gagné Construction Inc. – Décompte progressif numéro 3

CONSIDÉRANT que nous avons reçu de la firme AVIZO le décompte progressif numéro 3 concernant les travaux de Groupe Gagné Construction, et que le montant à payer incluant les taxes applicables moins la retenue de 10 % est de 154 346,46 \$ (140 938,89 \$ net, après le remboursement de TPS et TVQ);

CONSIDÉRANT que la retenue de 10 % à payer en 2019 sera de 17 149,61 \$ incluant les taxes applicables (15 659,87 \$ net, après le remboursement de TPS et TVQ);

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par la conseillère Nathalie Gamelin

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QU'une retenue de 17 149,61 \$ incluant les taxes applicables sera payable en 2019 (15 659,87 \$ net après le remboursement de TPS et TVQ);

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense de 154 346,46 \$;

D'AFFECTER au poste budgétaire 03-310-12-721 « Infrastructure aqueduc » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

18-08-156

9. Aquatech (Sous-traitant SIMO) – Remplacement de la résolution 18-03-50 pour la mesure des boues

CONSIDÉRANT que la mesure des boues est une exigence du ministère;

CONSIDÉRANT que la résolution 18-03-50 autorisait la mesure des boues sans échantillonnage et sans analyse au coût de 2 000 \$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT que nous en sommes rendus à effectuer la vidange des boues et que la mesure des boues doit être effectuée avec échantillonnage et toutes les analyses complètes incluant la siccité au montant de 4 000 \$ taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaimé

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER le mandat à la firme SIMO pour la mesure des boues et les analyses complètes incluant celle de la siccité afin de rencontrer les exigences du ministère avant la vidange des boues au montant de 4 000 \$ plus les taxes;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-415-00-411 « Honoraires professionnels – égout » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

18-08-157

10. Consentement à titre de propriétaire riverain adjacent dans le cadre d'une demande d'octroi de droit formulée par la Marina Mr. B.

CONSIDÉRANT que le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, demande le consentement du propriétaire riverain, pour l'émission d'un bail en faveur de la Marina Mr. B.;

CONSIDÉRANT que le propriétaire riverain, soit la Municipalité de Saint-François-du-lac, doit signer le formulaire prévu à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Anny Boisjoli

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER monsieur Pascal Thérooux, maire, à compléter le formulaire prévu à cet effet et de signer au nom de la Municipalité de Saint-François-du-Lac.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

11. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

13. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Jean Duhaime, conseiller, fait un résumé des activités de l'OMH. Monsieur le maire fait un résumé de l'évènement des Jeudis en Chansons.

18-08-158

14. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 13 AOÛT 2018

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
7005	AA Propane inc. (Réparation cheminée du garage)	268.26
7006	Accommodeur St-François (Essence camion - Juillet)	162.56
7007	ADN Communication (Frais mensuels alertes)	27.45
7008	AGS Environnement inc. (Études pour fosses septiques)	781.84
7009	Aquatech (Exploitation ouvrages d'eau usée et travaux - Août)	4 095.56
7010	Atelier Mécanique J.Pelletier enr. (Entretien camion)	983.23
7011	Avizo Expert-Conseils inc. (Surveillance de chantier)	20 517.54
7012	Bélangier Sauvé avocat (Déboursés encourus)	1 263.31
7013	Boisvert Marine (Accessoires et entretien ponton)	526.23
7014	Buropro Citation (Facturation de copies et fournitures)	247.15
7015	Chapdelaine Léo (Réparation toile ponton)	931.30
7016	Clôture expert (Matériel et installation)	2 436.12
7017	Cossette Nicolas (Soudure sur remorque)	65.00
7018	D.J.Maintenance (Entretien centre communautaire - Juillet)	195.45
7019	Emco corporation (Tuyaux)	1 214.27
7020	Entreprises Pierreville ltée. (Les) (Location machinerie)	8 034.89
7021	Entreprises d'électricité D.A. inc. (Les) (projecteurs au parc)	2 667.42
7022	Équipement Raydan (Entretien et achat d'équipements)	381.77
7023	Equipements sanitaires Prodec inc. (Fourniture centre comm.)	56.05
7024	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Juillet)	56.00
7025	Gamelin Ghislaine (Entretien ménager - Juillet)	265.00
7026	Gazons Tessier (Les) (Contrôle de la végétation usine)	1 034.78
7027	Groupe Ultima inc. (Ajustement)	1 088.00
7028	Groupe Environex (Analyses d'eaux usées - Juillet)	303.88
7029	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte de produits non-acceptés)	174.59

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

7030	Marina MR.B (Entretien ponton et essence juillet)	6 071.56
7031	Méto Rouillard et Frères inc. (Fournitures)	235.20
7032	Niquet Marcel (Remboursement d'outil)	156.45
7033	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	745.27
7034	Protekna services techniques inc. (Laboratoire - Travaux)	3 997.97
7035	Régie incendie Pierreville (Visite prévention MRC et 5 interv.)	6 054.72
7036	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau - Août)	12 523.35
7037	Régie de gestion des matières résiduelles (Collectes de gros rebuts)	825.00
7038	Techni-Consultant inc. (Suivi des travaux)	2 155.78
7039	Théroux Pascal (Déplacement)	30.24
7040	Trafic Innovation inc. (Afficheur de vitesse)	4 282.82
7041	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossiers)	240.00
7042	Xylem Canada Compagny (Anneaux d'usure - Poste usine)	110.73
7043	Piché Paul (Allocation cellulaire - Août)	25.00
7044	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part-Août)	13 545.85
7045	Régie d'incendie Pierreville (Quote-part 3/4)	24 073.50
7046	Avizo Expert-Conseils inc. (Surveillance de chantier)	6 618.73
	TOTAL DES CHÈQUES	129 469.82

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
6996	ADMQ-Zone Centre-du-Québec (Colloque Peggy et Hélène)	250.00
6997	Municipalité de Pierreville (Installation des bouées)	1 986.96
6998	Groupe Ultima Inc. (Assurance Générale et ponton)	35 698.00
6999	Groupe Gagné construction inc. (Travaux-rempl. de conduites)	491 955.92
7000	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte de produits non-acceptés)	504.51
7001	Lignco Sigma inc. (Peintures pour lignes)	275.94
7002	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Mai)	48.00
7003	Société canadienne des postes (Poste - Bulletin juillet et Alertes)	282.84
7004	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	372.98
PPA	Union-vie (Ass.collective - Août)	1 581.84
PPA	Ministère du Revenu du Québec (DAS-Provinciales - Juillet)	6 530.26
PPA	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Juillet)	2 666.73
PPA	Bell Canada (Téléphones édifices - Juillet)	877.04
PPA	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Juillet)	68.99
PPA	RREMQ (Cotisation juillet)	1 507.64
PPA	Hydro-Québec (Electricité usine et poste - Juillet et éclairage)	1 577.13
	TOTAL DES CHÈQUES	546 184.78

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

DÉBOURSÉS JUILLET 2018

Salaires juillet 2018	16 630.45
TOTAL DES DÉBOURSÉS	16 630.45

Il est proposé par le conseiller Daniel Labbé
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 13 AOÛT 2018;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2018 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

15. Période de questions

- Chèques 7011 et 7046 – Avizo
- Chèque 7030 – Dépenses ponton
- Panneau de vitesse – Date d'installation
- Marquage de chaussée suite aux travaux – Prévu
- Terrain de tennis
- Aménagement au Parc du Quai

16. Conclusion

18-08-159

17. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime
Appuyé par le conseiller Yves Plante
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h25.

Pascal Thérout
Maire

Peggy Péloquin
Secrétaire-trésorière